



**FICHE SYNTHÈSE DE LA MISSION D'ENQUÊTES SOCIO-ECONOMIQUES ET DE
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET POPULATIONS
AUTOCHTONES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LEKOUMOU**



28 septembre au 03 octobre 2021



Ce document a été élaboré avec l'appui technique de Fern et financier de Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les opinions exprimées ne reflètent pas celles des gouvernements britannique et français.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	4
2. METHODOLOGIE.....	5
3. COMPOSITION DE L'EQUIPE DE LA MISSION.....	5
4. ENQUETES SOCIO-ECONOMIQUES ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CLPA DANS LES VILLAGES CIBLES.....	5
4.1. Enquêtes socio-économiques	6
4.2. Formation et renforcement des capacités des populations locales.....	7
5. PRINCIPAUX CONSTATS.....	8
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	9



Ce document a été élaboré avec l'appui technique de Fern et financier de Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les opinions exprimées ne reflètent pas celles des gouvernements britannique et français.

ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
APV	Accord de Partenariat Volontaire
CAFI	Initiative pour les Forêts de l'Afrique centrale
CAJAC	Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne
CDN	Contributions Déterminées au niveau National
CGDC	Comité de Gestion et de Développement Communautaire
CLPA	Communautés Locales et Populations Autochtones
FCDO	Foreign Commonwealth and Development Office
FDL	Fonds de Développement Local
FGMC	Forest Governance Markets and Climate Programme
FLEGT	Application des Législations forestières, Gouvernance et Commerce
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
OCDH	Observatoire Congolais des Droits de l'Homme
OSC	Organisation de la Société Civile
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
RPDH	Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme
SDC	Série de Développement Communautaire
UFE	Unité Forestière d'Exploitation



Ce document a été élaboré avec l'appui technique de Fern et financier de Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les opinions exprimées ne reflètent pas celles des gouvernements britannique et français.

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la poursuite des activités des projets Forest Gouvernance and Climate (FGMC), et Intégrité dans les initiatives climatiques comme REDD+, une mission conjointe a été réalisée du 28 septembre au 03 octobre 2021 dans le département de la Lékoumou, plus particulièrement dans les villages Mongo, Mapati, Missama et Loyo situés dans la sous-préfecture de Sibiti, les villages Mbaya et Mokina de la sous-préfecture de Komono et les villages Ingolo I et II situés dans la sous-préfecture de Zanaga.

Cette mission a été conduite par les équipes de la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme et de l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) avec l'appui technique de Fern et financier de Commonwealth and Development Office (FCDO) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

La mission a été menée dans Le but de former et de renforcer les capacités des communautés locales et populations autochtones (CLPA) à s'engager efficacement dans les cadres de concertation pour les Fonds de Développement Locaux (FDL) des zones forestières aménagées et les Comités de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC). Elle entendait également consulter et enquêter dans le département en vue d'une étude socio-économique sur les communautés locales et populations autochtones.

La mission visait principalement les objectifs de :

- Faire le bilan diagnostic des CLPA dans les zones cibles ;
- Recueillir les besoins et priorités des CLPA en matière de développement et d'amélioration de leurs conditions de vie ;
- Former au moins 10 membres dans chaque communauté en raison de 4 femmes, y compris des jeunes filles et les autochtones ;
- Renforcer les capacités des communautés locales et populations autochtones des zones cibles à s'engager efficacement dans les cadres de concertation comme les Fonds de Développement Locaux (FDL) dans les zones forestières aménagées et les Comités de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC) ;
- Améliorer l'implication et la participation des communautés locales et populations autochtones dans les zones cibles sur la gouvernance forestière ;
- Renforcer les capacités des communautés locales et populations autochtones dans les zones cibles sur l'élaboration des projets d'intérêt commun dans le cadre du FDL ;
- Recenser les infrastructures socio-économiques fonctionnelles et non fonctionnelles et Identifier les entreprises forestières opérant dans les zones cibles ;
- Identifier les cas de non-respect des clauses sociales (partage de bénéfices et accès à l'information), violations des droits et conflits d'usage ayant un impact sur les CLPA ;
- Amener les CLPA à s'impliquer dans la gestion des Fonds de développement local ;
- Accompagner les CLPA dans l'utilisation des mécanismes de recours et de gestion des plaintes de l'APV et de REDD+ ;
- Réaliser des interviews avec les CLPA sur les conversions des terres, violations de droits et conflits d'usage.



2. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique de la mission de terrain a consisté en deux phases étroitement dépendantes. La phase d'enquêtes socio-économiques et celle de renforcement des capacités des CLPA.

La méthodologie a consisté d'une part, en des consultations et des entretiens avec les Chefs et comités de village sur la base d'une fiche pour chaque village sous forme de questionnaire élaborée par l'équipe de la mission afin d'enregistrer les avis des populations, et d'autre part, en des séries de formation des CLPA à travers des focus-groupes sur la base de trois modules : **Comment négocier et composer les cahiers de charge ? Comment s'engager efficacement dans les cadres de concertation pour les FDL et les CGDC? Comment rédiger, structurer une plainte et faire un recours judiciaire à travers le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC).**

3- COMPOSITION DE L'EQUIPE DE LA MISSION

L'équipe de terrain était composée des représentants des différentes parties prenantes impliquées dans le projet et cela selon les objectifs poursuivis dans le cadre de cette action. Elle a compris:

Fabrice KIMPOUTOU, RPDH

Jeiss MIYALOU, RPDH

Daniel SAMBA, RPDH

Edouard KIBONGUI, OCDH

Theck KAYA KAYA, Journaliste Télé-Congo Pointe Noire

John DINGA NGOMA, Journaliste Hebdomadaire Horizon Africain

Olivier SITA, Cadreur

4. ENQUETES SOCIO-ECONOMIQUES ET FORMATION DES CLPA DANS LES VILLAGES CIBLES

Selon le programme, huit (08) villages pré-identifiés ont été visités :

Sur l'axe de Sibiti, villages Mongo, Mapati, Missama, Loyo

Sur l'axe de Komono, villages Mbaya et Mokina

Sur l'axe de Zanaga, villages Ingolo I et II.

Pendant les descentes dans les villages, l'ordre du jour a porté sur :

- **La présentation de l'équipe et l'objet de la mission**
- **La consultation des comités de villages sur la fiche d'identité du village**
- **La formation et le renforcement des capacités des CLPA sur la base des modules suivants : Comment négocier et composer les cahiers de charge ? Comment s'engager efficacement dans les cadres de concertation pour les FDL et les CGDC? Comment rédiger, structurer une plainte et faire un recours judiciaire à travers le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC).**
- **La remise des documents de travail : copies des modules, fiches d'identité des villages, copie du modèle de plainte/requête, copie de la fiche client CAJAC et numéro de téléphone**
- **Le recueil de quelques réactions.**



Ce document a été élaboré avec l'appui technique de Fern et financier de Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les opinions exprimées ne reflètent pas celles des gouvernements britannique et français.

4.1. Enquêtes socio-économiques

Les messages partagés ont porté généralement sur les processus en lien avec les accords de partenariat volontaire (APV) du plan d'action FLEGT, la programme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD+), Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), les contributions déterminées au niveau national (CDN) et en particulier sur la fiche d'identité des villages, le bilan diagnostic des CLPA, les activités menées et les besoins réels.

Pour préparer les séances de formation et de renforcement des capacités, l'équipe de la mission a notamment vérifié auprès des CLPA si :

Elles avaient été associées à l'élaboration des cahiers de charge particuliers ; si

Elles ont eu connaissance des cadres de concertation sur la gestion du fonds de développement local ainsi que des comités de gestion et de développement communautaire,

Elles ont été déjà victimes des endommagements à la suite des activités forestières,

Elles ont été dédommagées, et si les montants versés leur paraissaient équitables ;

Elles ont été assistées par d'autres administrations (Agriculture, Economie forestière) dans la procédure de dédommagement ;

Y a-t-il des cas des poursuites devant les juridictions compétentes ;

Il existe des pratiques et des mécanismes pour régler les conflits dans la localité ?

Les discussions ont permis de mettre en relief un ensemble de préoccupations affectant le quotidien des CLPA de ce département et problèmes qui constituent de fait des atteintes manifestes à l'exercice de leurs droits.

A cet égard, on évoquera essentiellement entre autres :

Le difficile accès à l'eau potable, le non dédommagement de cultures détruites par les entreprises forestières; l'intrusion des exploitants artisanaux sur les espaces concédés aux communautés; les conflits entre les communautés et les entreprises forestières sur le non-respect des limites de concessions et la confusion des titres fonciers et des limites ; la destruction par les éléphants des ressources agricoles ; l'absence des infrastructures de base (centre de santé, école, eau, électricité, etc.).



Passage d'un grumier de l'entreprise TAMAN INDUSTRIES dans le village Mokina situé dans l'UFE de Mpokou- Ogooué



Interviews des populations autochtones des villages Loyo et Ingolo II

4.2 Formation et renforcement des capacités des CLPA

Au total cent cinquante neuf (159) membres des communautés des huit villages concernés, dont cent dix (110) hommes soit 69% et quarante neuf (49) femmes soit 31%, y compris des autochtones ont bénéficié de la formation.

Village	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total
Mongo	12	5	17
Mapati	7	5	12
Missama	16	12	28
Loyo	22	8	30
Mbaya	12	0	12
Mokina	19	7	26
Ingolo I	10	6	16
Ingolo 2	12	6	18
Total	110	49	159

Le tableau ci-dessus montre que la participation des femmes (31%) aux séances de formation reste encore faible. Les femmes ne s'impliquent pas autant que les hommes (69%). Il convient de souligner qu'un certain nombre d'obstacles continuent à entraver l'implication effective des femmes, à savoir le manque de conscience et de connaissances, et d'accès limité à l'éducation.

Un autre facteur non moins négligeable est celui de la période du déroulement de la mission ; ce qui a correspondu aux travaux de sarclage, de plantation ou de brûlage (agriculture sur brûlis) des champs après le défrichage et/ou l'abattage des arbres. La plupart des femmes se trouvant donc dans les champs lors des séances de formation.

5. PRINCIPAUX CONSTATS

Les résultats de cette mission ont permis d'établir plusieurs constats :

- Un déficit en renforcement des capacités des CLPA sur leurs droits dans les plans d'aménagement en relation avec les FDL et les CGDC ;
- Une vulgarisation insuffisante des lois existantes dans le secteur forestier (Code forestier, conventions des entreprises, plan d'aménagement, etc.), ce qui limite leur accès au grand public ;
- Un faible niveau et des retards dans l'exécution des obligations sociales des entreprises ;
- Un manque d'information des CLPA sur les conseils de concertation et les FDL et les CGDC ;
- Un manque de communication entre les entreprises forestières et les CLPA ;
- Une méconnaissance des barèmes de dédommagement des cultures par les CLPA ;
- Une absence de mécanisme de compensation effective
- Une inexistence d'un mode de résolution de conflit entre les CLPA et les entreprises forestières ;
- Une récurrence des litiges opposant les CLPA et les entreprises forestières sur les limites des concessions forestières relatives aux SDC ;
- Une non-implication des services déconcentrés dans les procédures de dédommagement des cultures détruites par les entreprises forestières ;
- Une non-application du Code de travail par les entreprises forestières causant de nombreuses violations des droits des travailleurs ;
- Une lenteur dans le processus d'aménagement des concessions forestières dans le département de la Lékoumou.





Photo de famille avec les autochtones du village Ingolo II

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La mission s'est déroulée dans des conditions acceptables. Les autorités locales ainsi que les administrations concernées ont pleinement collaboré et cela constitue un point autant positif que déterminant dans le cadre de l'atteinte des objectifs visés.

La plupart des autorités rencontrées se sont dit satisfaites et ont émis le vœu que des réponses concrètes soient apportées aux préoccupations des CLPA. Ce qui, selon ces responsables, devrait permettre de développer des sujets de réflexion en vue de la tenue future du Forum multi-acteurs sur la gouvernance locale dans le département de la Lékoumou.

L'équipe de la mission dispose d'importantes informations et a recueilli divers avis des différents acteurs pour élaborer son action de plaidoyer à l'endroit des pouvoirs publics tant au niveau central que local.

Les communautés consultées et interviewées se disent ravies de cette mission qui leur a permis non seulement de mettre en évidence leurs préoccupations et besoins, mais aussi d'être éclairées sur leur participation dans les différents cadres de concertation ainsi que sur l'utilisation des mécanismes de gestion de plainte.

Des recommandations ont été adoptées, notamment :

Au Ministère de l'Economie Forestière :

- Vulgariser les textes relatifs à la mise en place des conseils de concertation et fonds de développement local, aux plans de gestions et aux plans d'aménagements à l'endroit des comités de villages.
- Evaluer le niveau d'exécution des travaux portant la mise en place du conseil de concertation et du fond de développement local de l'entreprise SICOFOR et l'adoption du plan d'aménagement de l'entreprise SIPAM.



Ce document a été élaboré avec l'appui technique de Fern et financier de Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les opinions exprimées ne reflètent pas celles des gouvernements britannique et français.

- Revoir les dimensions des séries de développement communautaire (SDC) des concessions forestières en fonction de l'importance de la population et de leurs besoins ;
- Intervenir et régler les litiges entre les CLPA et les entreprises ;
- Associer le ministère de l'agriculture au suivi de la gouvernance forestière et revaloriser les barèmes d'indemnisation relative à la destruction des cultures ;
- Associer le ministère du travail à l'évaluation des conditions de travail dans les entreprises d'exploitation forestière.

Aux sociétés forestières

- Finaliser les travaux relatifs à la mise en place de conseils de concertation et fonds de développement local et l'adoption des plans d'aménagement pour les entreprises ne l'ayant pas encore fait ;
- Améliorer les conditions de vie des travailleurs dans les sites ;

Aux partenaires de développement :

- Appuyer les actions de sensibilisation sur les différentes initiatives de gouvernance forestières et climatiques (APV, REDD+, ITIE, CDN et CAFI) à l'endroit des communautés locales et populations autochtones.



Ce document a été élaboré avec l'appui technique de Fern et financier de Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les opinions exprimées ne reflètent pas celles des gouvernements britannique et français.